

25 FEVRIER

TOUS LES ETUDIANTS VOTENT

A LA MNEF

SPECIAL M.N.E.F.

PRÉSENTÉ par L'UNEF-RENOUVEAU, la F.R.U.F. et L'U.G.E.

Jeudi 25 Février, les porteurs de cartes roses adhérents à la mutuelle étudiante (M.N.E.F.) élisent leurs représentants à l'assemblée générale de la section de Toulouse.

LA MNEF, C'EST QUOI ?

Créée en 1948, prolongement naturel de la sécurité sociale, la MNEF est l'aboutissement des actions entreprises depuis la libération par l'UNEF, alors puissante organisation syndicale étudiante.

Dès lors, la Mutuelle étudiante était chargée de gérer le régime étudiant de la sécurité sociale

Aujourd'hui, elle développe et impulse, aussi l'action sanitaire et sociale :

XX remboursements complémentaires à ceux de la sécurité sociale

XX activités sociales : dispensaires, centres de cure, de repos, logements étudiants, Bureau d'aide psychologique universitaire, Planning familial.

UNE LISTE SYNDICALE

Face aux attaques simultanées du pouvoir, des gestionnaires actuels (liquidateurs PSU de l'UNEF) et des corporatistes de la FNEF, la Mutuelle, propriété des étudiants, a besoin d'administrateurs étudiants qui ne transigent pas avec la défense des intérêts des étudiants

La mutuelle a besoin de militants qui, dans les

amphis, dans les facultés et grandes écoles, dans les cités universitaires, ont fait la preuve de leurs capacités à organiser les luttes des étudiants et leurs loisirs.

Présents dans les luttes de Médecine contre la sélection, en Lettres et Sciences contre le décret du 19 Juin et la suppression des IPES; en Droit, en I.U.T à l'INSA, les militants des comités UNEF-Renouveau de la FRUF et de l'UGE sont candidats à la gestion de la Mutuelle.

LES ENNEMIS DE LA MUTUELLE :

LE POUVOIR

XXX En 1946, la législation de la sécurité sociale constituait une grande conquête démocratique fondée sur le principe du droit à la santé. Prétextant un faux déficit de la sécurité sociale, des gouvernements qui se sont succédé depuis 10 ans ont systématiquement attaqué cette conquête sociale.

XXX En réalité, ce déficit est dû :

...Au pouvoir, ne payant pas les charges dues, y effectuant des prélèvements abusifs. Au lieu de subventionner le régime étudiant et d'autres régimes spéciaux, le gouvernement charge le régime général de combler leur déficit.

Pendant près de 20 ans, le budget de la sécurité sociale a été excédentaire. Le gouvernement lui a fait supporter en 1969 598 milliards d'A.F. de charges indues incombant à l'état... Exemple : équipements sanitaires et sociaux relevant du budget de la santé publique ...

Librairie — Papeterie

CASTELA

20; place du CAPITOLE

SON NOUVEAU RAYON
DE LIVRES

UNIVERSITAIRES
et
TECHNIQUES

... Au patronat, qui ne paie pas sa part des cotisations depuis très longtemps. Lorsque les ordonnances gaullistes sur la sécurité sociale ont été prises, les dettes et fraudes patronales s'élevaient à 200 milliards d'A.F.

... Au taxes, qui frappent scandaleusement les médicaments, donc les malades, et ce, au profit exclusif de l'état et des trusts pharmaceutiques.

Le déficit peut donc être facilement résorbé en libérant le budget de la sécurité sociale des charges incombant à l'état, en augmentant le budget de la santé publique à 2,5 % du budget global, en supprimant les taxes exorbitantes sur les médicaments, en faisant payer ses dettes au patronat.

... Les ordonnances de 1967

Jamais les attaques contre la sécurité sociale n'avaient eu l'ampleur de celles décidées en Août 67 par le gouvernement. Les principales dispositions peuvent se résumer ainsi :

== augmentation des cotisations versées par les assurés.

== institution d'une nouvelle assurance maladie

== diminution du taux de remboursement des frais (Ainsi les étudiants qui étaient remboursés à 100 % doivent payer 10 %)

== interdiction aux mutuelles de rembourser la totalité des frais non remboursés par la sécurité sociale.

La sécurité sociale est ainsi attaquée dans son principe et dans ses structures :

1°) La création de trois caisses distinctes : maternité, maladie, vieillesse, rompt l'unité de la sécurité sociale et la solidarité entre les assurés puisque l'excédent d'une caisse ne pourra plus combler le déficit d'une autre.

2°) Les conseils d'administration du régime général ne sont plus élus mais désignés par le pouvoir : le patronat s'arroge la moitié des sièges...!

**AUTO-ÉCOLE
- DES LOIS -**

1, Rue du Collège de Foix

ETUDIANTS,

Des prix avantageux
sur présentation

DU JOURNAL

LIBRAIRIE - PAPETERIE des SALENQUES

(Face Fac. de Lettres)

6, rue des Salenques

10 % aux étudiants

31-TOULOUSE

15, rue des Lois - TOULOUSE

A.G.E.T.

journal "TOULOUSE UNIVERSITE" MENSUEL FEVRIER

LES GESTIONNAIRES ACTUELS DE LA MNEF

Par leurs pratiques antidémocratiques, ils ont conduit à la situation que l'on connaît dans l'unef, détruisant l'arme de lutte des étudiants...: leur syndicat, rendant ainsi au pouvoir le plus signalé service qui soit.

Leur refus de défendre ce qu'ils appellent les « revendications alimentaires » au profit de formules démagogiques, leur gestion désastreuse de la mutuelle, servent objectivement le pouvoir et le gouvernement saisi aussitôt la perche pour :

XX remettre en cause la gestion étudiante

XX refuser de verser les fonds qu'il devrait verser.

Nous passerons ici sur l'utilisation qui est faite de la section de Toulouse, du matériel et des locaux, particulièrement ceux du 42 rue Pargaminières et ce, aux frais des étudiants ! Chacun a la possibilité d'aller vérifier sur place.

Seuls participants aux élections l'an dernier, (pour prendre moins de risque, ils invalidaient les autres listes), ils n'y eut que 2% de votants, pourcentage ridicule qui leur permet de rester en place, et qui permet la remise en cause de la gestion étudiante

ETUDIANTS !...

Pour 3 F seulement

1, 2, 3, 4, 5 kg de Linge

lavés automatiquement

au

SELLSA-SERVICE

8, Rue des Chalets

LA DÉPÊCHE
du Midi

**Le Quotidien
de Midi-Pyrénées**

LA FNEF

Bien qu'absente à Toulouse, la FNEF n'en a pas moins ses idées sur la MNEF. A la commission Mallet sur « la vie de l'étudiant », elle avait présenté un projet réactionnaire visant à abandonner la gestion étudiante de la mutuelle.

DIRECTEUR-GÉRANT : Gilles HARVENT

1971

PROGRAMME

Nos 140 candidats, tous militants connus des étudiants des Facs et des cités, s'engagent à défendre en s'appuyant sur la masse des étudiants le programme suivant.

DEFENSE ET EXTENSION DE LA SECURITE SOCIALE ETUDIANTE.

DEFENSE...

XXX gestion de la sécurité sociale par les représentants des assurés (syndicats travailleurs et enseignants)

XXX gestion étudiante de la MNEF.

XXX suppression des transferts de charges indues incombant à l'état:

XXX subvention de l'Etat au régime général pour combler le déficit du régime étudiant.

XXX recouvrement intégral des dettes patronales

EXTENSION...

XXX remboursement à 100 %, gratuité des dépistages et de la prévention.

XXX exonération des taxes fiscales sur les médicaments remboursés par la sécurité sociale.

XXX remboursement à 80 % de toute prothèse dentaire ou optique.

XXX exonération de la cotisation MNEF, comme pour celle de la sécurité sociale aux boursiers.

ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

== UNICLUB :

Liquidé à Toulouse par l'actuel bureau P.S.U. de la MNEF; c'est une oeuvre sociale de la MNEF qui a pour but de ne pas abandonner le loisir étudiant à des organismes commerciaux, dont le seul but est le profit, et de proposer aux meilleures conditions des vacances aux étudiants. Téléphonez donc à l'UNICLUB, on ne vous répondra pas liquidé... mais...?!

Un des soucis d'une direction syndicale de la mutuelle sera de rendre à cet organisme son envergure passée.

== Union Départementale des MUTUELLES de la Haute Garonne :

La mnef n'y payant plus ses cotisations, les étudiants ne bénéficient plus des avantages offerts par cette Union Départementale, c'est à dire :

XXX caisse chirurgicale.

XXX cabinets dentaires.

XXX carnets de pharmacie.

L'adhésion à cette Union des Mutuelles permettait aux étudiants de ne payer que la partie non remboursable

de leurs dépenses. Ils n'avaient donc pas de grosses avances à payer de leur poche. Avancez donc une main d'hôpital à 200 F par jour!!!

Une gestion financière saine de la Mutuelle permettrait de remédier à cet état de chose.

SOUTIEN AUX REVENDICATIONS ETUDIANTES

Nous nous affirmons en outre pour le soutien agissant de la mutuelle aux revendications étudiantes

XXX pour l'équipement social, sportif, culturel et médical des campus universitaires :

::: un centre de soins et un médecin pour chaque cité universitaire.

::: création de crèches pour les étudiants mariés.

XXX pour l'amélioration de la médecine préventive, autre qu'un examen superficiel se terminant toujours par le traditionnel : « vous vous sentez bien? » et le tampon sur la carte d'étudiant.

XXX pour la défense des oeuvres universitaires

::: pas de mainmise des capitaux privés sur les cités universitaires et restaurants universitaires

::: pas d'augmentation des loyers des cités universitaires et des tickets de restaurants :

LE DROIT A LA SANTE

La France est le pays d'Europe où l'état a la plus faible participation aux oeuvres sociales. A travers les ordonnances de 1967 c'est le droit à la santé qui est atteint.

Loin de connaître une surconsommation médicale, la France manque de médecins. Le retard pris par l'hospitalisation publique s'aggrave d'année en année: Par sa densité de médecins la France est au 19^e rang dans le monde... juste derrière l'Espagne...!

Faute de crédits nécessaires, aucune réforme des études médicales n'est possible. L'arrêté Boulin Guichard sacrifie délibérément l'avenir du pays dans ce secteur important qu'est la santé.

Les premiers succès obtenus en médecine l'an dernier montrent que la lutte des étudiants peut faire reculer le gouvernement.

Aujourd'hui, la réforme hospitalière est un pas de plus contre l'Université et contre la Santé.

Réforme extrêmement grave, elle favorise l'implantation de polycliniques privées, véritables trusts de la santé, ayant le monopole de l'hospitalisation dans leur zone d'influence, et interdisant légalement la construction d'hôpitaux publics à proximité.

Ainsi l'Etat se dédouane de ses charges vis à vis de l'hospitalisation publique. Le très lucratif marché des soins et de la santé est livré aux appétits de capitaux privés, compromettant l'égalité des droits de chacun d'accéder à une médecine de bas prix et de qualité.

Cette réforme va dans le sens des atteintes à la sécurité sociale :

- × augmentation des cotisations :
- × diminution du taux des remboursements

PARCEQU'IL REPOND AUX ASPIRATIONS de l'ENSEMBLE DES ETUDIANTS, et à leurs difficultés

PARCEQU'IL SITUe LES RESPONSABILITES ET INDIQUE LES MOYENS POUR CHANGER CETTE SITUATION

PARCEQU'IL EST CELUI QUE DEFENDENT DES MILITANTS SYNDICAUX dont les étudiants connaissent la représentativité

NOTRE PROGRAMME EST LE VOTRE

ETUDIANTS
LE 25 FEVRIER A LA MNEF
VOTEZ et faites VOTER
Pour la LISTE SYNDICALE

DÉFENSE
SYNDICALE

VOTEZ
U.N.E.F

LAFONTAN Jean
président de l'ARCUT
président de la FARUT
bureau national de la FRUF
IGLESIAS Flia
espagnol Conseil d'UEF
MARTINEZ Gaspard
médecine Conseil d'UER
DOUMERC Daniel
sciences
GESTA Jacqueline
assistante sociale
PALACIN Jean-Pierre
droit
FUENTES Nicole
sciences
FUCHS Yves
beaux-arts
DEANJEAN-NAVAILLES Jean-Marc
sciences-économiques
DELPEUCH Patrick
ESC secrétaire de l'UGE

Librairie

OSETE

Papeterie

COLLECTIONS MASPERO QUE SAIS-JE POCHE 10 / 18 IDEES ETC...

TCUT LE NOUVEAU ROMAN

19; rue GAMBETTA

TOULOUSE

tél. 22.40.30: